



Politique SSE 2020-2024

Notre vision du métier se base sur le respect de nos engagements et le management des hommes

Pour nous, la démarche sécurité, santé, environnement, avec une volonté d'amélioration continue est un vecteur de réussite pour :

ATTEINDRE NOS OBJECTIFS :

- Tendre vers un TF et TG à 0,
- Continuer d'axer notre système sécurité vers la prévention au travers du traitement d'incidents et de situations dangereuses,
- Continuer de communiquer sur les risques liés à notre activité et aux secteurs d'activité de nos clients (prise de connaissance des plans de prévention clients, réalisation d'au moins 6 causeries sécurité, de 8 visites sécurité dont 1 chez nos sous-traitants, et d'1 audit système...)
- Maintenir notre matériel en état (suivi mensuel des véhicules, 2 audits véhicule, vérification du suivi des infrastructures, vérification des équipements de protections individuels – casques, Harnais,...)
- **METTRE EN ŒUVRE LES MOYENS TELS QUE :**
 - Notre système de management SSE,
 - Nos réunions, nos visites, nos audits, nos causeries, pour vérifier et contrôler l'application de nos règles et ainsi statuer sur l'efficacité de notre système.
- **TENIR NOS ENGAGEMENTS**
 - Identifier les dangers et évaluer les risques d'accidents,
 - Identifier nos impacts sur la santé et l'environnement,
 - Prévenir les risques identifiés,
 - Lutter contre les addictions (alcool, drogues, ...),
 - Utiliser du personnel formé et habilité,

Le but de notre volonté Sécurité est de travailler en vue de garantir le maintien de l'intégrité physique et mentale des collaborateurs d'ADC, en protégeant l'environnement et obtenir le zéro accident.

Nous remercions chacun d'entre vous pour son engagement SSE pour le bien être de tous.

Cette politique doit garantir l'instauration d'un processus durable d'amélioration de l'Hygiène Sécurité Environnement dans lequel s'est engagé ADC .

Guy BERNARD, Directeur ADC

Date de mise à jour : 28/01/2020

Engagement ADC

Engagement SSE 2020-2024

La sécurité des personnes, des biens et la préservation de l'environnement doivent être le souci permanent de notre Entreprise.

Nous nous engageons à apporter tout notre appui ainsi que les ressources humaines et matérielles dans le but d'atteindre les objectifs fixés dans les domaines de "la SANTE, l'Hygiène, la SECURITE, et l'ENVIRONNEMENT".

Pour nous permettre d'améliorer notre performance nous avons mis en place un plan d'action et des indicateurs. Ces indicateurs nous permettent :

- De vérifier l'adéquation et la mise en œuvre du Système de Management de la Sécurité,
- De nous informer de tout écart constaté,
- D'intervenir en cas d'anomalie ou de situation préjudiciable à la Sécurité, à l'environnement et de nous rendre compte pour prendre toute disposition corrective, de nous informer de toute difficulté et d'en tirer les conséquences pour permettre l'amélioration du système
- De vérifier l'application des dispositions prises dans notre système de management de la sécurité,
- De respecter et faire respecter les moyens de prévention définis dans les Plans de prévention,
- D'assurer la formation et l'information à la Sécurité de tous,
- De réaliser et faire réaliser les actions sécurité,
- De prendre contact, à chaque nouvelle affaire, avec le client pour bien mesurer les risques liés à l'environnement de travail et de renouveler périodiquement ces rencontres,
- De respecter et faire respecter le port des protections individuelles en se conformant aux exigences de la législation et de la réglementation du travail.
- Nous comptons sur tous pour que notre système de Management de la Sécurité soit un élément moteur de communication pour nous permettre d'assurer le développement et la pérennité de notre Entreprise.
- Notre Responsable QSE et moi même, nous engageons dans cette démarche pour développer, mettre en œuvre, entretenir, améliorer et vérifier les processus du système sécurité, sensibiliser le personnel aux exigences du client, développer l'esprit sécurité, animer le système de l'entreprise, représenter ADC auprès des clients, et intervenir en cas d'anomalie ou de situation préjudiciable à la Sécurité, à la santé ou à l'environnement et de nous en rendre compte pour nous puissions prendre toute disposition corrective, de nous informer de toute difficulté et d'en tirer les conséquences pour permettre l'amélioration du système.
- L'ensemble du personnel doit s'impliquer dans la démarche sécurité afin d'assurer la réussite de la politique engagée et de mettre en place une organisation SSE dans l'ensemble de nos Agences et Ateliers.

Guy BERNARD

Directeur ADC

Fait le 28/01/2020

